

Colloque

Analyse d'une centaine

de **jugements** rendus par le

tribunal de grande instance

de **Strasbourg** sur la

prestation compensatoire

23 novembre 2016

14h - 17h30

Faculté de droit
1 place d'Athènes - Strasbourg
Amphi Bischoff

Contact: fr3241-contact@unistra.fr



Centre

de **droit privé fondamental** | CDPF

Université de Strasbourg

Colloque organisé par le **Centre de Droit Privé Fondamental** (EA n° 1351) sous la responsabilité scientifique de **Frédérique GRANET-LAMBRECHTS**, Professeur à l'Université de Strasbourg et Directrice du Centre de Droit Privé Fondamental et de **Patrice HILT**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h00 Accueil des participants

Frédérique GRANET-LAMBRECHTS, Patrice HILT et le **Président du tribunal de grande instance de Strasbourg** (ou son représentant)

14h15 Première séquence : Présentation synthétique de plusieurs méthodes de calcul de la prestation compensatoire

15h00 Deuxième séquence : Analyse comparative d'une centaine de jugements rendus par le tribunal de grande instance de Strasbourg sur la prestation compensatoire (2014-2016)

17h30 Fin des travaux

Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Tarif normal : 42€

Tarif réduit : 21€ (Avocats en 1^{ère}, 2^e et 3^e année d'exercice)

Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg, magistrats)

Lieu du colloque

Faculté de droit
1 place d'Athènes, Strasbourg
Amphi Bischoff

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

Contact

Sabrina ARRO

Université de Strasbourg

Fédération de recherche n°3241

11 rue du Maréchal Juin - BP 68

67046 Strasbourg cedex

Tél. : 33(0)3 68 85 86 99

Fax : 33(0)3 68 85 85 71

Courriel : fr3241-contact@unistra.fr

**Manifestation validée au titre
de la formation continue des avocats**

N° déclaration d'activité :

4267 04090 67